

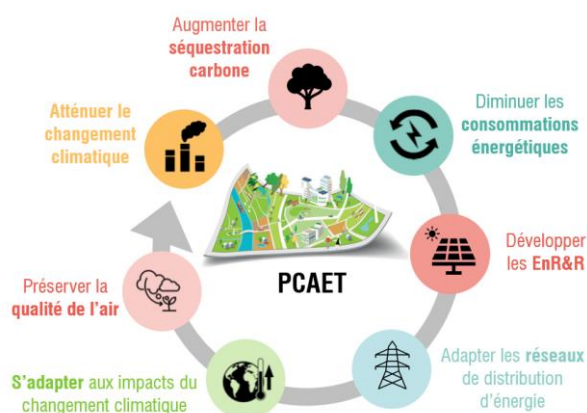
? POURQUOI UN PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) ?

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est un programme d'actions qui vise à limiter l'impact du territoire sur le changement climatique. C'est un **outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire**. La Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume met en place une démarche ambitieuse sur son territoire :

- ✓ Pour définir des actions couvrant l'ensemble des secteurs d'activité et fonctions du territoire
- ✓ En impliquant l'ensemble des acteurs locaux dans le cadre d'un travail collectif
- ✓ En utilisant le PCAET comme un levier de la transition écologique et énergétique

Obligatoire pour certaines collectivités, le PCAET définit, sur le territoire de l'intercommunalité :

- ✓ Les objectifs stratégiques et opérationnels de cette collectivité en vue d'atténuer le changement climatique, de le combattre efficacement et de s'y adapter
- ✓ Le programme d'actions à réaliser afin d'améliorer l'efficacité énergétique, d'augmenter la production d'énergie renouvelable, de valoriser le potentiel en énergie de récupération, de favoriser la biodiversité pour adapter le territoire au changement climatique, de limiter les émissions de gaz à effet de serre, d'anticiper les impacts du changement climatique, etc.



Le territoire de la CA Sud Sainte Baume est à fort potentiel dans son engagement dans la transition écologique et énergétique : les acteurs du territoire ont été impliqués dès la phase de diagnostic pour permettre la production d'un PCAET opérationnel se basant et s'appuyant sur les initiatives lancées par la CASSB et sur celles lancées par ses partenaires (PNR, ATMOSUD, etc.).

Le diagnostic, initié en 2023, brosse le « portrait » climatique et énergétique du territoire, point de départ de la stratégie territoriale.

QUELLES SONT LES ÉTAPES DE CE PCAET ?



Avril 2023 à septembre 2023

Diagnostic territorial



Septembre 2023 à avril 2024

Stratégie



Avril 2024 à septembre 2024

Plan d'actions

QUELQUES ÉLÉMENTS RÉGLEMENTAIRES

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) est issu de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (article L.229-26 du code de l'environnement), les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 20 000 habitants ont l'obligation d'élaborer un PCAET.



LA CA SUD SAINTE BAUME : QUELLE IDENTITÉ ?

La CA Sud Sainte Baume est un territoire majoritairement **composé d'espaces naturels** : plus de la moitié de l'espace est recouvert de forêts et près d'un quart est recouvert de prairies.

Le saviez-vous ?

La CASSB a, dans son périmètre, la commune qui possède la plus grande superficie boisée du département du Var : **Signes** !



La qualité paysagère et patrimoniale notoire génère une **attractivité touristique** qui participe à la structuration du territoire. Les destinations sont principalement les polarités touristiques du littoral, les villages perchés du haut pays, les domaines viticoles et la Sainte-Baume pour les randonnées.



Le territoire accueille de nombreux espaces ayant un **fort intérêt en termes de biodiversité** (ZNIEFF, Natura 2000).



3 gares ferroviaires et une autoroute contribuent au **dynamisme du territoire**, tout comme le circuit automobile Paul Ricard et la ZAE du Plateau de Signes. L'attractivité de ce dernier se témoigne aussi par le taux élevé de résidences secondaires.

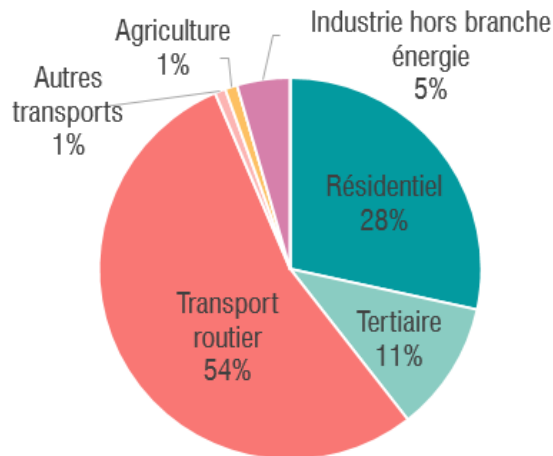
La CA est également caractérisée par des espaces consacrés à la **viticulture**. Une quarantaine de domaines viticoles sont labellisés Vignobles et Découvertes, label décerné par Atout France (Agence de développement Touristique).



La consommation énergétique

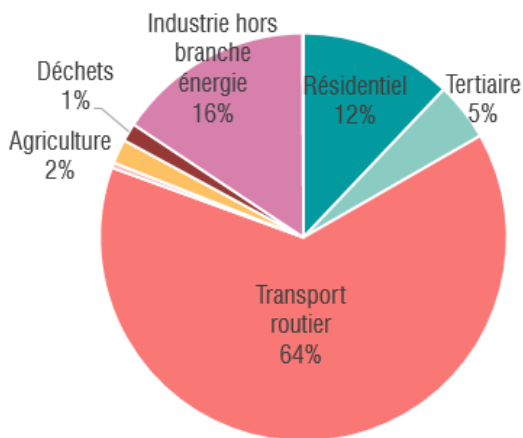
En 2019, la consommation d'énergie du territoire de l'EPCI est de **1 387 GWh soit 22,57 MWh par habitant**. Cette consommation est légèrement supérieure à celle du Var (21 MWh/habitant). Le secteur des transports routiers est le secteur le plus énergivore avec 54% de l'énergie totale consommée. Le secteur résidentiel n'est que le 2^{ème} plus grand consommateur avec 28% des consommations, en raison notamment du grand nombre de résidences secondaires, de fait peu occupées au cours de l'année.

Si l'on considère tous les secteurs du territoire, **60% de l'énergie totale consommée sur le territoire provient des énergies fossiles** avec 55% pour les produits pétroliers (fioul domestique, diesel, GPL, essence, etc.) et 5% pour le gaz.



Les émissions de Gaz à Effet de Serre

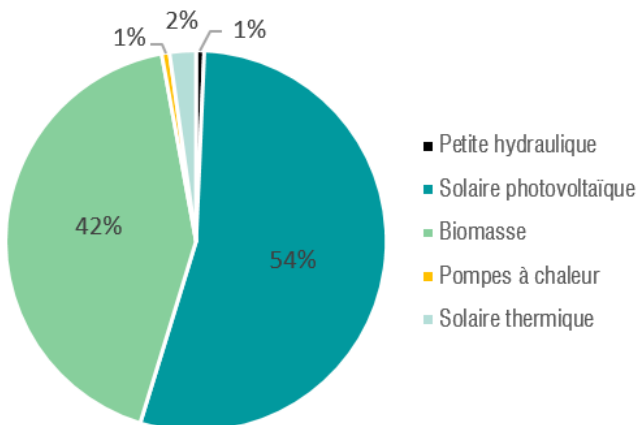
Avec un total d'émissions de **5 tCO₂eq par habitant**, la CA Sud Sainte Baume se situe en dessous de la moyenne nationale (6,7 tCO₂eq/hab en 2019 – statistiques développement durable) mais au-dessus de la moyenne du département du Var (3,5 tCO₂eq/hab en 2022, INSEE). En 2019, les transports routiers représentent le premier poste d'émissions, suivi par le secteur de l'industrie (hors branche énergie) et le secteur résidentiel. Ce sont donc les trois principaux secteurs où des efforts doivent être faits pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.



Production d'énergie renouvelable

Sur la CA Sud Sainte Baume, la production d'énergie totale s'élève à **125 GWh en 2019**, ce qui correspond à **9% de l'énergie finale totale** consommée sur le territoire (1 387 GWh).

Cette production d'énergies renouvelables est issue en majorité du solaire photovoltaïque (54%) et du bois-énergie (42%). Arrive ensuite le solaire thermique (8%). Enfin, les productions via pompes à chaleur et petit hydraulique sont faiblement représentés sur le territoire, avec respectivement 1% et 1%.



EN SYNTHÈSE...

Le secteur des transports est le plus émetteur de gaz à effet de serre et le plus consommateur d'énergie sur le territoire de la CASSB. Le deuxième secteur le plus consommateur est celui du bâtiment (résidentiel et tertiaire). Il s'agit donc de deux secteurs à enjeux sur le territoire. Un autre enjeu est le mix des énergies renouvelables, qu'il s'agira de diversifier.

LES ENJEUX LIÉS À LA RESSOURCE EN EAU

La variation du régime des précipitations couplée à une augmentation des températures et donc de l'évapotranspiration va augmenter le nombre d'épisodes de sécheresse, et donc le risque de conflits d'usages, et d'étiages importants. Par ailleurs, les inondations, la salinisation des nappes phréatiques et des sols, les intrusions et remontées salines dans les eaux douces de rivières depuis la Méditerranée et les pluies torrentielles peuvent également perturber le cycle de l'eau et entraîner une pollution des nappes phréatiques. La préservation de la ressource en eau, à la fois d'un point de vue qualitatif et quantitatif, est un enjeu très fort pour le territoire.



LES ENJEUX LIÉS À LA SANTÉ



Plusieurs enjeux liés à la santé ressortent de ce diagnostic :

d'une part, le changement climatique va augmenter l'occurrence des **épisodes de canicule**, ce qui représente un risque important pour les personnes vulnérables, et en premier lieu les personnes âgées (plus de 75 ans), qui représentent 16% de la population du territoire, soit plus que la moyenne nationale. La préservation d'îlots de fraîcheur au sein des communes est un enjeu majeur.

Outre l'inconfort thermique, le changement climatique entraîne **une modification des aires de répartition de certaines espèces** telles que le moustique tigre. Les 9 communes du territoire sont touchées.

Un autre risque important est la **dégradation de la qualité de l'air**, dont les effets sur la santé divergent selon la durée de l'exposition et la concentration de ces polluants dans l'air. A l'échelle de la CASSB, les émissions dépassent les seuils de qualité recommandés par l'OMS et des objectifs nationaux. La qualité de l'air est donc un sujet à enjeux pour la collectivité, qui est par ailleurs soumise à un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

LES ENJEUX LIÉS À L'ÉCONOMIE



Les activités économiques du territoire sont vulnérables au risque inondation, aux vagues de chaleur ou encore aux feux de forêt. Les infrastructures industrielles, les parcelles agricoles, les réseaux énergétiques (le territoire étant d'ailleurs largement dépendant d'un approvisionnement extérieur pour son énergie) ainsi que les infrastructures de transport pourraient subir des dommages importants. Les aléas climatiques et l'augmentation des catastrophes naturelles (en nombre et en intensité) risquent donc de mettre à mal les productions, rendements et acheminements de matière première. Un secteur d'activités où le risque est grand, sur le territoire, est le **tourisme** : la canicule, le recul de trait de côte, la multiplication des vecteurs de maladie ou encore la vulnérabilité des infrastructures sont autant de facteurs pouvant fragiliser le secteur d'activités. Le coût de l'inaction est chargé d'incertitudes, étant donné que l'impact du **recul du trait de côte** et sa gravité restent difficile à mesurer.

D'autre part, les changements globaux auxquels fait déjà face le territoire s'accompagnent également d'une **hausse des prix des énergies** notamment fossiles. **Ces hausses de prix viendront donc nécessairement négativement impacter les activités économiques, mais également les ménages** de la CASSB. La **dépendance aux ressources extérieures** au territoire est également un facteur élevé de vulnérabilité pour les activités économiques en cas de crise mondiale majeure.

LES ENJEUX LIÉS À LA NATURE

Le territoire de Sud Sainte Baume subit déjà une hausse des températures couplée à des périodes de sécheresse plus longues. Par ailleurs, une multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes comme des épisodes orageux de plus en plus intenses est à prévoir, ce qui accroît le risque d'inondations, le territoire étant par ailleurs déjà soumis à ce risque. Plusieurs communes ont déjà intégré des plans de prévention des risques inondation.

Par ailleurs, les forêts représentent plus de la moitié du territoire. Avec l'augmentation des épisodes de sécheresse, ces milieux seront particulièrement soumis au risque d'incendie. Les forêts étant des puits de carbone et des réserves de biodiversité précieuses pour le territoire, il est indispensable de les préserver.

